

**L'honorable Jean-Paul Deschatelets:** J'attends le sénateur Frith.

**Le sénateur Phillips:** Pour égayer un peu le débat, je demanderai à l'auteur de la motion et à celui qui lui donne son appui de quel sénateur du Québec ils veulent se passer. S'il s'agit du sénateur Flynn, je ne dirais peut-être pas non; et s'il s'agissait du sénateur Lamontagne, je le dirais encore moins.

J'ai déjà parlé du Sénat américain et de sa façon de . . .

**Le sénateur Deschatelets:** Puis-je poser une question au sénateur Phillips avant qu'il n'aille plus loin?

**Le sénateur Phillips:** Je me demande si je suis en mesure d'éclairer l'honorable sénateur mais . . .

**Le sénateur Deschatelets:** J'ai besoin qu'on m'éclaire.

**Le sénateur Phillips:** Cela tombe sous le sens, et je vais m'efforcer de vous dépanner.

**Le sénateur Deschatelets:** Vous posez en hypothèse que si le projet de Sénat électif du sénateur Roblin était adopté, le Québec perdrait une voix. Il aurait 23 p. 100 des voix. Je ne vois pas pourquoi le Québec ne pourrait pas conserver ses 24 sièges s'il y avait un Sénat électif.

**Le sénateur Phillips:** J'ai dit que le Québec a 23 p. 100 des voix. Si j'ai bien compris, le sénateur Deschatelets demande pourquoi le Québec ne pourrait pas conserver ses 24 sièges actuels. Mais tournez-vous du côté de l'Ouest canadien: vous comprendrez que les élus de ces provinces voudraient que la proportionnalité soit mieux respectée dans le nombre de sénateurs représentant chaque province. Voilà pourquoi je dis que vous perdriez des sièges.

J'allais parler du système américain, qui prévoit deux sénateurs par État. Les honorables sénateurs n'ignorent pas que les Américains ont modifié leur constitution il y a des années, pour rendre électif un Sénat qui était jusque là nominatif. Les partisans de l'idée du sénateur Roblin à l'autre endroit savent parfaitement que le Sénat n'a pas mis beaucoup de temps à prendre le pas sur la Chambre des représentants. Il est devenu le plus important organe du Congrès américain, et la même chose arriverait ici. On pourrait croire que les Américains ont résolu tous leurs problèmes de transports, de développement régional et d'aliénation des diverses régions parce qu'ils ont un Sénat électif depuis longtemps. Le sénateur Roblin prétend que c'est là la solution. Or les Américains ont eu tous les problèmes qui se sont posés au Canada, sauf la question linguistique, et encore cette question est en train de se poser rapidement, sauf que là-bas il s'agit de l'espagnol au lieu du français.

Je me souviens des vacances que j'ai passées en Floride pour échapper aux agréments de l'hiver d'Ottawa. J'y ai vu les Américains faire la queue pour avoir de l'essence. Les reproches qu'on entendait là-bas, c'est que la population de New York et de Chicago brûlait l'essence des États du Sud, tout comme les Canadiens de l'Ouest se plaignent que ceux de l'Est brûlent leur essence à eux.

Lorsque j'étais député à la Chambre des Communes, je suis allé à l'Île-du-Prince-Édouard en passant par le Maine, pour rendre visite à ma sœur qui habitait Boston. Dans cet État et au Massachusetts, les gens avaient les mêmes griefs que chez moi, dans les provinces de l'Atlantique. Le fait d'élire leurs

sénateurs ne changeait rien à l'affaire et le Sud des États-Unis est tout aussi opposé au Nord que l'Ouest à l'Est du Canada.

Les honorables sénateurs se souviennent sans doute d'une annonce que faisait paraître le parti démocratique américain, lorsque le sénateur Barry Goldwater était candidat à la présidence. Dans cette annonce, le sénateur Goldwater déclarait qu'à certains moments, il aimerait bien couper à la scie la côte est des États-Unis. Et on le représentait une scie à la main en train de le faire. Inutile de dire que le sénateur Goldwater n'a pas été élu dans les États de l'Atlantique, mais qu'il a obtenu d'excellents résultats sur la côte ouest, ce qui me rappelle l'affrontement Est-Ouest dans notre pays. Je le répète, honorables sénateurs, le fait d'élire les sénateurs dans ce pays n'a pas résolu le problème.

Je n'ai pas l'intention de m'éterniser, mais pendant que nous débattons de la question d'un Sénat élu, nous pourrions peut-être prendre le temps de réfléchir aux moyens de rendre le Sénat un peu plus fonctionnel. Je propose notamment de prolonger nos séances. Certains sénateurs arrivent à 7 h 30 le mardi soir et surveillent l'horloge à 2 h 15 le jeudi après-midi, prêts à partir. Nous pourrions prolonger nos heures de séance et passer plus de temps au Sénat.

Nous pourrions nous détacher un peu plus de la discipline de parti. Je serai toujours conservateur et les honorables sénateurs d'en face seront toujours libéraux, mais c'était une erreur de rémunérer les whips parce qu'ils deviennent trop puissants et trop efficaces. Je voudrais qu'un peu plus grand nombre d'entre nous votent pour ou contre une mesure législative sans tenir compte de l'orientation de leur parti.

Lorsque j'ai été nommé au Sénat, j'ai préconisé qu'on laisse les provinces choisir un certain nombre de candidats. À l'époque, je pensais à 25 à 40 p. 100. Depuis lors, à cause en grande partie du gouvernement péquiste, j'ai changé d'avis à ce sujet. Cependant, le gouvernement fédéral peut consulter les provinces au sujet des nominations. Il pourra le faire de la même façon qu'on consulte les procureurs généraux avant de nommer des magistrats. On pourrait peut-être nommer les sénateurs selon le même système qu'en Hollande, où les sénateurs sont choisis d'après les résultats d'ensemble des dernières élections. Si les conservateurs et les libéraux obtenaient chacun 35 p. 100 des suffrages exprimés, ils auraient alors droit chacun à un tiers des postes durant cette période de quatre années.

● (1520)

Il fut un temps où je recommandais que les sénateurs ne soient pas autorisés à participer aux réunions de caucus, parce que je ne voyais pas en quoi il était tellement avantageux qu'ils contribuent à l'élaboration d'une mesure législative qu'ils allaient ensuite examiner ici même, au Sénat. Des faits qui se sont produits récemment au caucus libéral m'ont amené à changer d'avis. Je ne saurais prétendre avoir trouvé une solution parfaite au dilemme. Le sénateur McElman tente de convaincre le parti libéral de maintenir le principe de l'universalité. Je ne sais pas s'il aura gain de cause, mais il est au moins allé faire valoir cet argument au caucus, et je l'en félicite.